

MISE À NIVEAUX DES COMPÉTENCES (SST-APS)

Objectifs :

- **Vérifier** ou **réactiver** les aptitudes du stagiaire à partir d'une situation
- **Réviser** les gestes d'urgence
- **Actualiser** la formation
 - o Risques dans l'entreprise
 - o Modifications éventuelles du programme



9h30 - 17h30

1 jour



8/03/2019

6/06/2019

19/12/2019



200 €/stagiaire



Pour des raisons
réglementaires,
groupe de 6 à
12 stagiaires
maximum

Public :

Tout public titulaire du certificat de SST

Pré-Requis :

Néant

Formation accessible :

Salariés, demandeurs d'emploi

À noter : Des formations à la manipulation d'extincteurs et Habilitation électrique du personnel sont possibles.

Un financement existe pour cette formation, nous contacter.